

Objet: ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE A LAMOURIO - DE_014_2024

Séance du jeudi 16 mai 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 07 mai 2024

Présents : 10

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

seize mai deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : THIERRY RIEU représenté par BRUNO FILIOL, PIERRE DUPONT représenté par STEPHANIE GAILLARD, JEAN CHRISTOPHE GUY représenté par ANDRE DUJOLS ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: THIERRY RIEU représenté par BRUNO FILIOL, PIERRE DUPONT représenté par STEPHANIE GAILLARD, JEAN CHRISTOPHE GUY représenté par ANDRE DUJOLS

Absents: CHRISTELLE CHAUVET

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 3440 euros HT.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 3 décembre 2020, avec effet au 1 janvier 2021, ces travaux ne seront entrepris qu'après acception par la commune du versement d'un fonds de concours égal à 50% du montant HT de l'opération soit :

- 1 versement au décompte des travaux.

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de la contribution de la commune en application des règles du syndicat.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- De donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet,

- D'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 23/05/2024
et publication ou notification du 23/05/2024

Le Maire,
A. DUJOLS



Le Maire,
A. Dujols

La secrétaire de séance,
S. Gaillard



Date de transmission de l'acte: 23/05/2024

Date de réception de l'AR: 23/05/2024

015-211501754-DE_014_2024-DE

A G E D I